



**COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**ARCHITECTURE DE LA TARIFICATION
DES SERVICES BANCAIRES DANS LA
CEMAC**

Secrétariat Général

Mai-JUIN 2011

Introduction

La Commission Bancaire conduit annuellement, depuis 2006, une mission sur les coûts des services bancaires. L'objet de cette revue consiste premièrement à s'assurer que les banques procèdent à l'affichage intégral des conditions de banque dans toutes leurs agences. Celles-ci doivent être visibles et mises à jour. La mission s'assure ensuite du respect par les banques des dispositions réglementaires concernant la réglementation des changes. Celle-ci impose aux banques une commission de transfert maximale de 0,25 % pour les transferts effectués dans la CEMAC et 0,50 % pour les opérations hors de la CEMAC. En outre, elle limite la commission prélevée lors des opérations de change manuel à 4 % pour les billets de la Zone Franc et à 10 % pour les autres devises. Enfin, la mission procède à la détermination du coût effectif moyen des différents crédits consentis durant l'année écoulée ainsi qu'à la détermination de la marge d'intermédiation moyenne dégagée par chaque banque.

Sur la base des conclusions des précédentes enquêtes, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) avait procédé en 2008 à la suppression du Taux Débitteur Maximum (TDM) et avait recommandé aux banques de supprimer les frais de tenue de compte sur les comptes à vue des particuliers. La première mesure qui a permis de libéraliser la politique des taux dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) n'a pas été suivie de mesures d'accompagnement visant notamment à protéger les consommateurs les plus vulnérables. Ainsi, une réflexion impulsée par le Comité de Politique Monétaire (CPM) a été amorcée dans les différents pays de la CEMAC pour permettre d'adopter une approche communautaire de détermination d'un Taux Effectif Global (TEG) des différents crédits consentis à la clientèle et d'un taux d'usure calculé périodiquement dans chaque pays sur la base des historiques des TEG préalablement déterminés. Un séminaire a du reste été organisé sur ce sujet le 22 juillet 2010 à Douala.

Prenant connaissance du rapport de l'étude portant sur les évolutions constatées en 2009, la Commission Bancaire, réunie en session ordinaire le 20 juillet 2010, avait particulièrement :

- attiré l'attention de trois banques (*Banque Agricole et Commerciale, Banque Congolaise de l'Habitat et Banque Sahelo-Saharienne pour l'Investissement en Centrafrique*) qui continuaient de prélever les frais de tenue de compte sur les comptes de chèques des particuliers sur l'illégalité de ces transactions ;
- attiré l'attention de la Banque Congolaise de l'Habitat pour non respect du seuil à prélever en matière de commission de transfert dans la CEMAC ;

- *invité les banques à prendre les dispositions nécessaires pour améliorer leur système d'information afin que tous les frais rattachés aux différents crédits, notamment les frais d'assurance, soient facilement identifiables ;*
- *invité les banques à mettre à jour régulièrement leurs conditions de banque et de veiller à ce que les conditions réellement appliquées correspondent effectivement aux conditions affichées.*

L'étude menée au titre de l'année 2010 s'est déroulée du 11 avril au 20 mai 2011 dans toutes les banques implantées dans la CEMAC. Le présent rapport rend compte des résultats obtenus. Ainsi, après quelques rappels méthodologiques (1), le rapport fait le point sur les constats liés à l'affichage des conditions de banque et la suppression des frais de tenue de compte chez les particuliers (2) puis retrace l'évolution de la tarification des services bancaires dans la CEMAC entre 2009 et 2010 (3) et s'achève par les quelques recommandations (4).

1. Rappels méthodologiques

Comme l'année précédente, l'évaluation de la tarification des crédits s'appuie sur l'approche du Taux Effectif Global (TEG). En rappel, le TEG est le taux qui égalise la valeur actuelle du crédit (capital emprunté diminué des frais et commissions prélevées à la mise en place du prêt) de la somme des flux de remboursements futurs (prise en compte de la durée du prêt et des mensualités de remboursement). Il est donné par la formule ci-après :

$$\sum_{k=1}^m \frac{d_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{p=1}^n \frac{r_p}{(1+i)^{t_p}}$$

En considérant un engagement contractuel dont les fonds sont débloqués en m versements d'un montant d_k indicés par k , aux périodes t_k , et remboursé en n annuités de montant r_p , aux périodes t_p , pour l'échéance de rang p . Les remboursements comprennent : le remboursement du capital, le paiement des intérêts, le paiement des frais de dossiers et commissions, le paiement des frais d'assurance, le paiement des taxes sur les commissions et frais, les frais d'enregistrements, de constitution des garanties, etc... Le bénéficiaire du crédit doit s'acquitter à la mise en place des frais de dossiers et commissions et les frais d'enregistrement et de constitution des garanties. Les frais d'assurance peuvent-être payés à la mise en place ou mensuellement.

Le TEG moyen est alors obtenu par banque et pour chaque type de crédit ou de catégorie de bénéficiaires en calculant une moyenne pondérée par l'encours total des crédits octroyés sur la période.

Les 43 banques en activité dans la CEMAC au 31 décembre 2010 ont fourni, grâce à des requêtes informatiques bien définies et qui leur avaient préalablement été adressées, l'ensemble des lignes de crédits mises en place en 2009 et en 2010.

2. Affichage des conditions de banque et frais de tenue de compte

Concernant l'affichage des conditions de banque, l'enquête a constaté que cette diligence est observée par la plupart des banques. Toutefois, dans certains cas, ces conditions ne reflètent pas toujours les données reprises dans le système d'information de l'établissement de crédit. Ce constat a été observé dans bon nombre de banques. Dans d'autres cas, l'affichage n'est pas correctement visible dans les espaces dédiés à l'accueil de la clientèle. C'est le cas de La Congolaise de banque (LCB), de la Société Générale du Tchad (SGT) et de l'Union Gabonaise de Banque (UGB).

En outre, la complexité et la pléthore de l'information tarifaire fait parfois obstacle à sa bonne compréhension par la clientèle. Dans ces conditions, l'instauration d'une liste-type des conditions de banque serait envisageable.

Par ailleurs, le principe des dates de valeur, mis en place pour tenir compte des délais de traitement des opérations bancaires, est diversement appliqué par les banques de la CEMAC. Avec la disparition de la notion de place bancaire dans la zone consécutive à l'instauration du SYSTAC/SYGMA, le principe des dates de valeur, qui impacte la tarification des services bancaires, ne justifierait plus l'application de plusieurs jours comme observé dans certains établissements de crédit.

La Banque Agricole et Commerciale (BAC) et la Banque Sahelo-Saharienne pour l'Investissement en Centrafrique (BSIC-Centrafrique) ne prélèvent plus les frais de tenue de compte. Cependant, il convient de relever que BSIC-Centrafrique retranche un montant forfaitaire à l'occasion du paiement mensuel des salaires des fonctionnaires et la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) continue de déduire les frais de tenue de compte sous la dénomination d'agios mensuels.

Dans l'ensemble des banques de la sous-région, les frais de tenue de compte ne sont plus prélevés aux particuliers. Cependant, les banques imposent en dehors de tout contrat, la souscription à des services dits « packages » dont le contenu n'est pas explicitement indiqué au client. De plus, le fait que ces pseudo-services soient facturés mensuellement les rend comparables à des frais de tenue de compte. La règle en générale est de prélever les frais d'abonnement à un service à la mise en place ou de prélever les frais à chaque utilisation. Il apparaît donc que les banques ont mis en place des substituts pour compenser le manque à gagner dû à la suppression des frais de tenue de compte. L'opacité existant sur le concept de package rend ces frais assimilables aux frais de tenue de compte.

Enfin, il convient de relever que le Cameroun s'est doté en janvier 2011 d'un texte réglementaire définissant les services bancaires de base dont bénéficie tout usager

à titre gratuit. L'application de ces dispositions, prévue pour être immédiate, a été reportée au 1^{er} juillet 2011 suite à la requête de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM) auprès de l'autorité monétaire. Il va sans dire que les effets de ces dispositions impacteront les conditions de banque des établissements de crédit camerounais dans le second semestre de l'année en cours.

3. Evolution de la tarification des services bancaires dans la CEMAC en 2010

Après une description de l'évolution d'ensemble et dans chaque pays du taux effectif global (TEG) des crédits entre 2009 et 2010, cette partie fait le point sur la tarification de certains services bancaires liés à l'extérieur ainsi que l'évolution de la marge d'intermédiation.

3.1. Tarification des crédits

3.1.1. Situation d'ensemble

Il ressort de l'étude un taux effectif global hors assurance et hors taxe sur les crédits amortissables de 9,8% en 2009 et de 11,0% en 2010. Le coût du crédit a donc augmenté entre 2009 et 2010, interrompant le mouvement observé à la baisse depuis 2006. Cette tendance à la hausse est particulièrement observée dans quatre pays : le Cameroun, le RCA, le Congo et le Gabon. Seule la Guinée Equatoriale et le Tchad y échappent.

TABLEAU. 1: Evolution du coût du crédit dans la CEMAC 2006-2010

	Avril 2006	Avril 2008	2009	2010
Cameroun	15,8	11,6	8,7	9,3
Centrafrique	14,6	13,0	10,8	11,7
Congo	14,0	12,8	10,9	11,2
Gabon	13,8	12,5	9,8	13,0
Guinée Equatoriale	14,9	13,9	12,1	11,5
Tchad	13,7	13,3	12,6	12,2
CEMAC	14,5	12,8	9,8	11,0

3.1.1.1. Crédits amortissables

L'analyse par contrepartie révèle forte disparité des taux. Les particuliers auxquels les banques ont accordé 16,3% et 23,8% des concours en 2009 et 2010 ont payé aux banques 15,8% et 17,4% d'intérêts respectivement en 2009 et 2010. Les entreprises de grands standings d'après la classification interne propre à chaque banque paient 8,5 et 8,3% respectivement en 2009 et 2010. Le segment des PME quant à lui est tarifé à 9% en 2009 et 11,3% en 2010. Ce sont donc les particuliers et les PME qui ont subi le renchirissement du crédit dans la zone. Cependant, les taux varient peu selon le terme comme l'atteste le tableau ci-après. En moyenne le crédit à moyen terme

sont ceux tarifés plus fort. Ceci semble être le résultat de la forte demande des particuliers pour les prêts de ce terme. En effet quelque soit l'année, il est constaté que les crédits à moyen terme sont ceux les plus accordés à ces derniers.

TABLEAU. 2: Taux Effectif global moyen (hors assurance) dans la CEMAC

		Particuliers	Grandes entreprises	PME	Total
2009	Court terme	18,5	8,2	8,4	9,4
	Moyen terme	14,5	9,1	9,4	10,4
	Long terme	7,0	7,5	12,2	8,5
	Total	15,8	8,5	9,0	9,8
2010	Court terme	21,6	7,9	11,2	10,6
	Moyen terme	15,0	9,0	11,3	11,4
	Long terme	9,6	7,9	11,7	10,6
	Total	17,4	8,3	11,3	11,0

Il est noté un pic de 21,6% en moyenne en 2010 sur les prêts à court terme au particulier, avec des taux à long terme plus bas. Ce qui est l'inverse au niveau des PME avec des taux plus faibles à court terme et plus élevés à moyen et long terme. La courbe des taux est inversée pour les particuliers, et normales au niveau des PME, et elle semble être horizontale pour les grandes entreprises.

TABLEAU. 3: Crédits amortissables octroyés(en millions FCFA)

		Particuliers	Grandes entreprises	PME	Total
2009	Court terme	62 878	418 264	107 077	588 219
	Moyen terme	127 198	291 041	130 383	548 622
	Long terme	1 288	25 775	7 006	34 068
	Total	191 364	735 080	244 466	1 170 910
2010	Court terme	76 920	337 975	58 293	473 188
	Moyen terme	129 368	179 872	71 750	380 990
	Long terme	851	4 341	11 246	16 439
	Total	207 138	522 188	141 290	870 617

Les graphiques ci-après présentent les courbes taux pour 2009 et 2010. Il est observé des structures de différentes selon les contreparties. Les courbes sont décroissantes quelque soit l'année pour les particuliers.

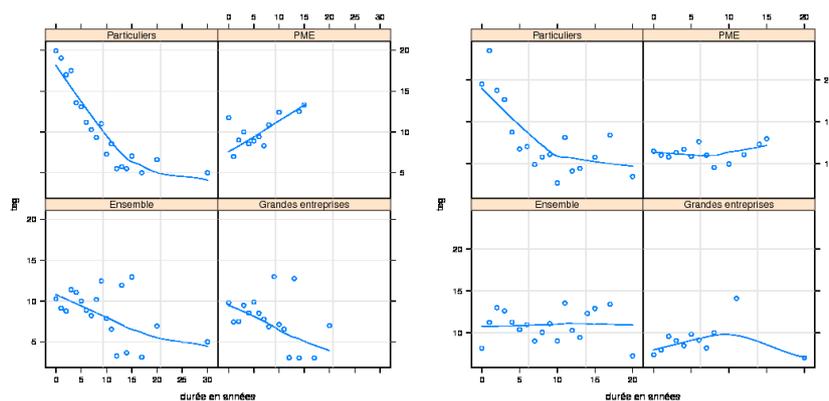


FIG. 1: Courbe des taux 2009 et 2010

La courbe est aussi décroissantes pour les grandes entreprises en 2009. Mais son allure se modifie en 2010 pour les grandes entreprises avec un renversement de la courbe.

3.1.1.2. Autres types de crédits

Par ailleurs s'agissant des crédits renouvelables, *in fine* et des engagements par signature, étant donné la complexité de procéder à une évaluation analytique avec la formule du TEG, seul le niveau des taux standards indiqués par les banques a été retenu. Il s'agit des conditions auxquelles sera tarifée une nouvelle demande de crédit pour la clientèle ne bénéficiant pas de conditions particulières. Les frais supplémentaires prélevés lors de la mise en place du prêt ne sont pas inclus dans les taux.

TABLEAU. 4 : Autres crédits (*en millions FCFA*)

En 2010	Cautions (%)	Découverts (%)	Escompte (%)
Cameroun	1,9	15,3	15,0
Centrafrique	4,3	15,0	15,0
Congo	3,4	14,0	13,3
Gabon	3,0	14,8	14,8
Guinée Equatoriale	2,0	14,9	15,0
Tchad	4,0	15,4	15,9
CEMAC	2,9	15,0	15,0

Pour les découverts et l'escompte, les taux standard sont de 15% dans la zone. Il existe très peu de disparités régionales. Pour les engagements hors bilan, le niveau standard moyen se situe à 2,9% avec d'importantes disparités selon les pays. Les conditions standard ne varient peu selon quelque soit la nature de la contrepartie (particuliers, grande entreprise ou PME).

3.1.1.3. Evolution de la marge d'intermédiation

Enfin, la marge d'intermédiation dans l'ensemble apparaît en baisse en 2010 selon qu'elle soit limitée aux opérations avec la clientèle *stricto sensu* (-0,53 point) à 7,61 % contre 8,14% en 2009, ou étendue aux opérations avec les correspondants (-1,05 point) à 7,82 % alors qu'elle ressortait à 8,85 % un an plus tôt.

Au Gabon et au Tchad, elle est restée quasi-stable suivant les deux formules. Par contre, sa variation est baissière au Cameroun, de l'ordre de 0,3 point, et de plus d'un point en Centrafrique alors qu'elle atteint plus de 3 points en Guinée Equatoriale et 6 points lorsqu'on y intègre les opérations de trésorerie et interbancaires. Les banques de ce pays dégagent d'ailleurs la marge d'intermédiation la plus élevée tandis que la marge la moins favorable est observée dans les banques du Cameroun. Seules les banques du Congo ressortent une marge d'intermédiation qui a augmenté de près d'un point.

TABLEAU. 5: Marge d'intermédiation

	2009		2010		Variation 1	Variation 2
	(A1-B1)*	(A2-B2)*	(A1-B1)	(A2-B2)		
Cameroun	6,56%	6,75%	6,26%	6,48%	-0,30%	-0,27%
Centrafrique	8,92%	8,70%	7,52%	7,49%	-1,40%	-1,21%
Congo	7,28%	8,02%	8,19%	8,78%	0,91%	0,76%
Gabon	8,13%	8,52%	8,22%	8,52%	0,09%	0,00%
Guinée Equatoriale	12,78%	16,11%	9,22%	9,21%	-3,56%	-6,90%
Tchad	8,62%	8,47%	8,60%	8,56%	-0,02%	0,09%
CEMAC	8,14%	8,85%	7,61%	7,82%	-0,53%	-1,03%

*(A1-B1) : marge d'intermédiation obtenue par différence entre le rendement moyen des emplois et le coût moyen des ressources issus des opérations avec la clientèle *stricto sensu* ;

*(A2-B2) : marge d'intermédiation intégrant en outre les opérations de trésorerie et interbancaires.

3.1.2. Situation par pays

3.1.2.1. Cameroun

Le système bancaire camerounais compte 12 banques en activité au 31 décembre 2010. Il s'agit de Afriland First Bank (First Bank), Banque Atlantique du Cameroun (BAC), Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), Citibank Cameroon (CITI-C), Commercial Bank of Cameroon (CBC), Ecobank Cameroun (ECOBANK), National Financial Credit (NFC), Société Commerciale de Banque Cameroun (CA-SCB), Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC), Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC), Union Bank of Cameroon Limited (UBC) et United Bank for Africa Cameroon (UBA).

La figure 2 ci-après présente de manière synthétique le niveau des taux observé.

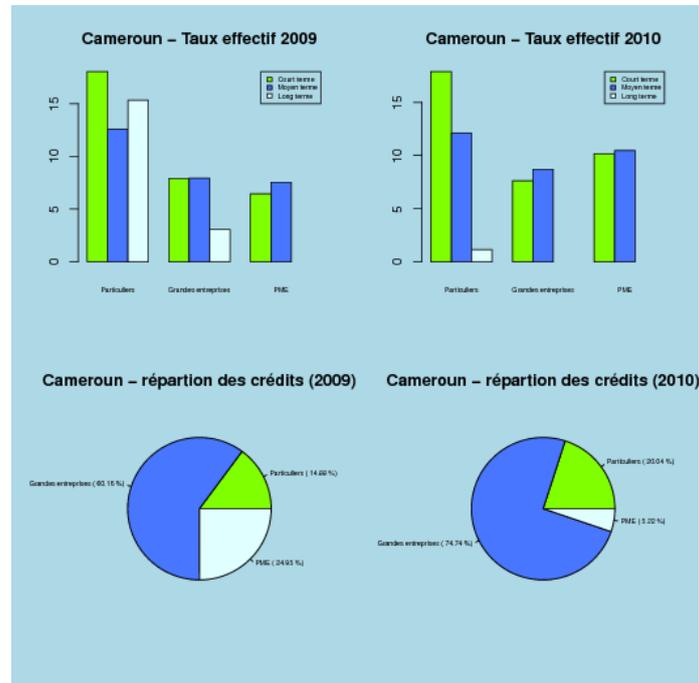


FIG. 2: Tarification du crédit au Cameroun

De manière générale, la tarification du crédit a été largement profitable aux grandes entreprises au détriment des particuliers et des PME. L'enquête menée sur le coût du crédit montre que le taux effectif global moyen des crédits accordés aux grandes entreprises sur la place camerounaise s'est stabilisé à 7,9% et reste plus bas par rapport à 2008 où il ressortait à 8,1%.

S'agissant des particuliers, la politique de taux appliquée n'a pas généré une hausse de crédit à l'économie, même si le taux effectif s'est légèrement amélioré. Ce taux est passé de 14,9% en 2009 à 14,2% en 2010. Quant au segment PME le taux effectif moyen enregistré s'est établi à 10,2% en 2010, considérablement en hausse par rapport à 2009 où ce taux ressortait à 6,9. La conséquence d'une telle tarification s'est soldée par une diminution de plus de sept fois de la valeur des crédits octroyés à ce type de contrepartie.

L'analyse par type de contrepartie montre que l'encours des crédits à long terme marginaux, même si le taux effectif moyen porté sur ces concours est ressorti en baisse de plus de la moitié. La tendance est la même sur la part des crédits à moyen terme enregistré. Toutefois, le taux effectif extériorisé sur ces concours est en hausse, passant de 8,9% à 10,2%. Quant aux concours à court terme, la situation est sensiblement identique à celle des crédits à moyen terme.

3.1.2.2. Centrafrique

Le système bancaire centrafricaine compte 4 banques en activité au 31 décembre 2010. Il s'agit de Banque Populaire Marocco-Centrafricaine (BPMC), Banque Sahélo-Saharienne pour le Commerce et l'Investissement en Centrafrique (BSIC –Centrafrique), Commercial Banque Centrafrique (CBCA) et Ecobank Centrafrique.

La figure 3 ci-après présente de manière synthétique le niveau des taux observé dans ce pays.

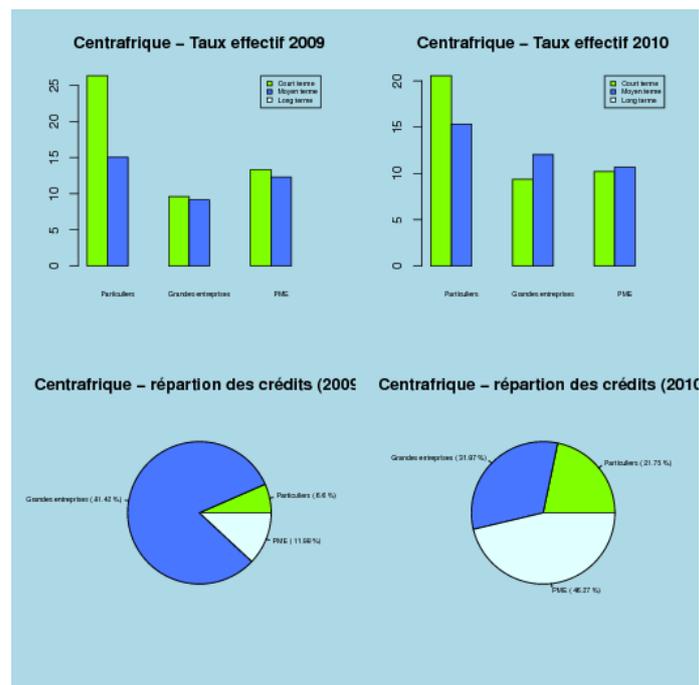


FIG. 3: Tarification du crédit en Centrafrique

Comparativement à 2009, le TEG moyen de l'ensemble des quatre banques en activité en RCA, durant l'année écoulée n'a pas considérablement évolué. Il s'établit à 11,7% en 2010, contre 10,80% observé en 2009. Compte tenu de la situation de CBCA, toujours placée sous administration provisoire, le volume de crédits consentie par cette banque est en diminution au profit notamment de Ecobank et de la BPMC.

Le système bancaire de la RCA a accordé plus de crédit aux grandes entreprises et aux PME qu'aux particuliers. Ainsi, des quatre banques en activité dans le pays, une seule n'a pas accordé des concours aux grosses signatures (la BSIC Centrafrique). En effet, l'offre de crédit de cette banque, qui a démarré ses activités en 2008, reste concentrée sur les particuliers.

Le coût des crédits aux grandes entreprises se chiffre à 9,5% en 2010 contre 9,3% en 2010. Par contre, celui des crédits aux particuliers et des PME est respectivement de 18,0% et 10,3% en 2010 et, de 24,6% et 13% en 2009. Il convient de constater que les crédits aux particuliers sont plus onéreux que ceux aux PME.

Le coût du crédit proposé à la clientèle des particuliers reste très élevé en raison de l'importance des concours de faibles montants accordés aux agents de la fonction publique. De plus, sous l'effet de la mesure de bancarisation de l'ensemble des agents relevant du secteur public, décidée par l'Etat en 2009, les crédits octroyés aux particuliers ont à nouveau progressé au cours de l'année 2010.

Sur la période, aucune banque n'a octroyé des crédits sur le long terme. Ces banques ont toute alloué des fonds à moyen et court terme à des taux moindres. Il ressort de lecture des données que, les crédits qui ont été plus consentis sont le court terme. Par contre, en 2010 la tendance est inversée.

3.1.2.3. Congo

Le système bancaire congolais compte 6 banques en activité au 31 décembre 2010. Il s'agit de Banque Commerciale Internationale (BCI), Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), BGFIBANK Congo (BGFI-Congo), Crédit du Congo (Crédit du Congo), Ecobank Congo (Ecobank Congo) et La Congolaise de Banque (LCB).

La figure 4 ci-après présente de manière synthétique le niveau des taux observés dans ce pays.

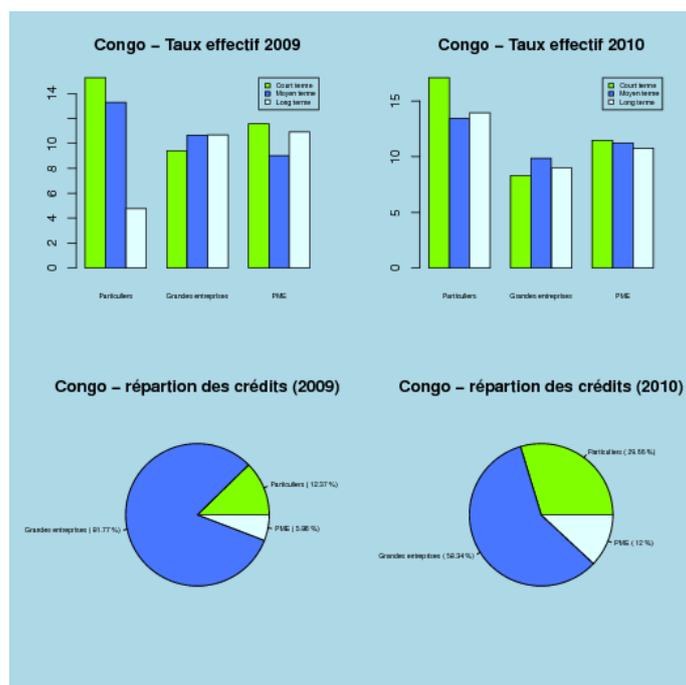


FIG. 4: Tarification du crédit au Congo

La plupart des banques congolaises ont procédé à la révision de la tarification de crédit. Le système de tarification reste très hétérogène au Congo d'une banque à une autre. Dans toutes les banques congolaises, le taux effectif moyen des concours octroyés aux grandes entreprises connaissent une baisse, avec un taux effectif moyen qui est ressorti à 9,2 en baisse de 11,5% par rapport à l'année précédente où il ressortait à 10,4. Malgré cette amélioration, le constat fait apparaître une chute de plus de la

moitié l'encours des crédits octroyés aux grandes entreprises de 2009 à 2010. Par contre, les particuliers et les PME ont extériorisé des taux croissants respectifs de 7,1% et 5,8%. En effet, ils sont passés de 14,1 à 15,1 pour les particuliers et de 10,4 à 11,0 pour les PME.

Au Congo, les crédits à court terme distribués à l'économie en 2010 est en baisse par rapport à l'année écoulée. Le taux effectif sur les crédits à court terme s'est inscrit en hausse à 11,5% en 2010 contre 10,8% un an auparavant. Les banques ont distribué moins de crédit à moyen terme en 2010. La part des crédits à moyen terme a baissé de manière drastique. Le taux effectif moyen est ressorti à 11,5% en 2010 en hausse par rapport à 2009 où ce taux ressortait à 10,9%. Quant aux crédits à long terme, le constat est différent dans la mesure où il y a été observé une baisse de taux et une augmentation des concours accordés à la clientèle.

3.1.2.4. Gabon

Le Gabon compte neuf banques en activité au 31 décembre 2010 parmi lesquelles une banque de développement (BGD) et une banque de l'habitat (BHG). Ces deux établissements sont des banques spécialisées même si elles sont amenées à réaliser de manière marginale les opérations classiques des banques universelles.

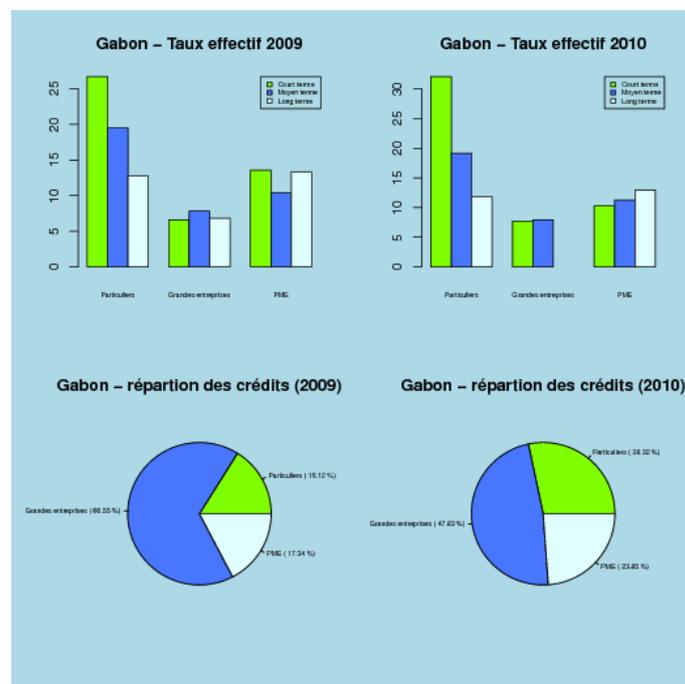


FIG. 5: Tarification du crédit au Gabon

Le taux effectif global moyen des concours amortissables octroyés par les banques du Gabon est ressorti à 13,0% en 2010 contre 9,8% en 2009, soit une hausse de 3,2 points. Les crédits sont octroyés en majorité aux grandes entreprises malgré une baisse en 2010 au profit des particuliers et des PME.

Les TEG moyens sur les concours à long terme et les crédits à moyen terme ressortent respectivement à 12,9% et 12,6% en 2010, contre 8,1% et 12,1% en 2009. En termes de crédits octroyés, les crédits à long terme ne représentent que 2,2% de l'encours total des crédits en 2010 contre 8,3% en 2009. Les crédits à moyen terme ont été très sollicités et ont représenté 60,1% des prêts en 2010 contre 46,9% en 2009.

Avec un poids de 37,7% en 2010 contre 44,8% en 2009 des crédits octroyés, les concours à court terme ont été sollicités en grande partie par les grandes entreprises (53,4% en 2010 contre 63,0% en 2009). Le TEG moyen de ces crédits s'est élevé à 13,7% en 2010, en forte hausse par rapport à 2009 où il est ressorti à 7,7%. Cette hausse s'explique par le fait qu'en 2010, 31,6% des crédits à court terme ont été octroyés aux particuliers au TEG de 32,1%, contre seulement 12,9% en 2009 au TEG moyen de 26,7%.

3.1.2.5. Guinée Equatoriale

La Guinée Equatoriale compte quatre banques en activité au 31 décembre 2010, comme un an plus tôt à la même période. Il s'agit de Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), BGFIBANK Guinée Equatoriale (BGFI GE), CCEI BANK GE (CCEI GE) et Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale (SGBGE).

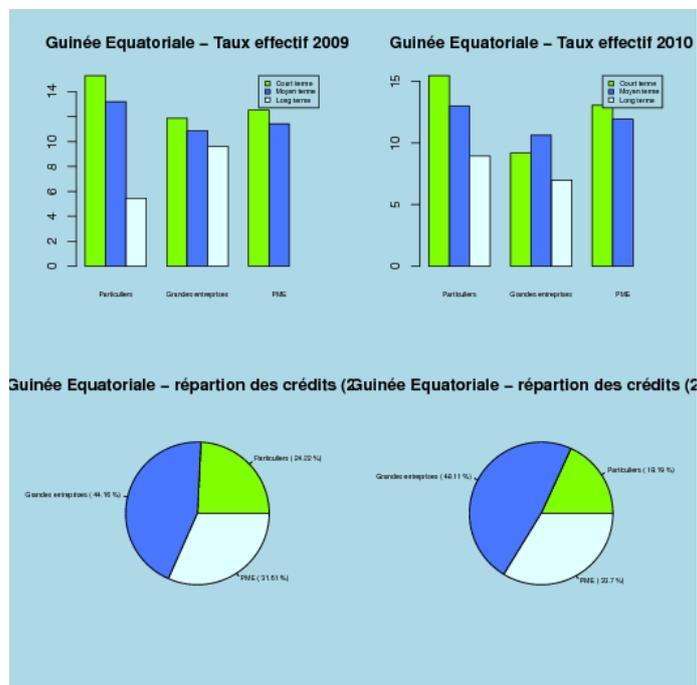


FIG. 6: Tarification du crédit en Guinée Equatoriale

Le taux effectif global moyen des concours amortissables octroyés par les banques de la Guinée Equatoriale est en légère baisse en 2010. En effet, il passe de 12,1% en 2009 à 11,5% à 2010. En termes de volumes, les crédits sont octroyés en majorité aux grandes entreprises. Elles sont suivies par les PME. Les particuliers restent derniers et leur part est en baisse en 2010. Les particuliers ont bénéficié de

seulement 18,2% des crédits en 2010 contre 24,2% en 2009. Le TEG moyen de leur crédit n'a pas connu de variation significative : 13,5% en 2010 contre 13,4% en 2009.

Les concours à moyen terme sont les plus octroyés. Ils représentent 56,3% en 2010 contre 50,6% en 2009. Leur TEG moyen est de 11,5% en 2010 contre 12,0% en 2009. Les concours à court terme ont représenté 40,0% en 2010 au TEG de 12,0% contre 46,0% en 2009 au TEG de 12,4%. Près de 90% des crédits à court terme ont été octroyés aux entreprises en 2009 et 2010.

Les crédits à long terme sont très peu octroyés. Ils représentent environ 3,7% du volume des crédits octroyés en 2010 contre 3,5% en 2009. Leur TEG est de 7,3% en 2010 contre 9,0% en 2009. Sur la période d'analyse, aucune PME n'a bénéficié de ce type de concours. Les grandes entreprises ont reçu 82,4% du volume des crédits à long terme en 2010 au TEG de 7,0% contre 85,9% en 2009 au TEG de 9,6%.

3.1.2.6. Tchad

Le système bancaire tchadien compte 8 banques en activité au 31 décembre 2010. Il s'agit de : Banque Agricole et Commerciale (BAC), Banque Commerciale du Chari (BCC), Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce au Tchad (BSIC-TCHAD), Commercial Bank Tchad (CBT), ECOBANK TCHAD, Financial Bank Tchad (FBT), Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB) et United Bank for Africa-Tchad (UBA Tchad).

En 2010, le taux effectif global moyen des crédits amortissable octroyés s'élève à 12,20% contre 12,60% en 2009. Il convient de souligner que cette tendance d'ensemble masque des disparités selon nature de la contre partie et le terme.

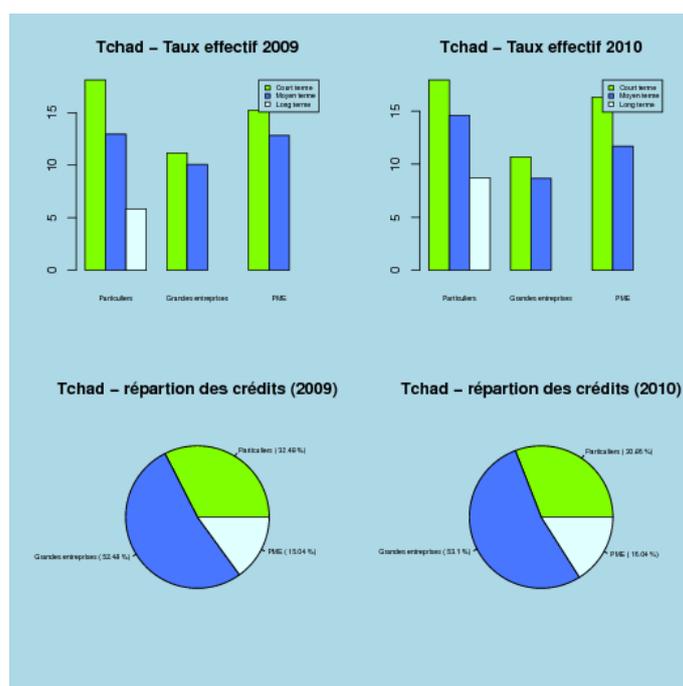


FIG. 7: Tarification du crédit au Tchad

Ainsi, les crédits ont été accordés à la clientèle de grandes entreprises à des taux effectifs globaux (TEG) moyen de 10,80% et 9,80% respectivement en 2009 et 2010. Par contre, les TEG moyens sur les crédits aux Particuliers et aux PME s'élèvent respectivement à 14,90% et 14% en 2009 contre 16,7% et 12,7% en 2010. L'importance du TEG moyen sur les crédits aux particuliers se justifie d'une part, de qu'ils bénéficient des financements à long terme et, d'autre part du fait que les financements leurs soient accordés à court terme à des taux élevés.

Selon les termes, l'étude montre que, seule la SGT a octroyé des crédits à long terme sur la place du Tchad entre 2009 et 2010. Les six autres banques, quant à elles, n'ont accordé que des crédits à moyen et court terme. Ainsi, en 2009, les crédits à moyen terme représentent 41,40% des crédits octroyés, contre 57,90% des crédits à court terme. En 2010, par contre les crédits à moyen termes sont de 52,55 % contrairement aux crédits à court terme qui sont de 47,30 %. Par conséquent, en 2009 les TEG moyens appliqués étaient de 13,30% pour les crédits à court terme, 5,80% pour les crédits à long terme et 11,80% pour les crédits à moyen terme. En 2010, le TEG moyen appliqué sur les crédits à long terme est de 8,70 %, celui sur les crédits à moyen et court terme respectivement de 11,20 % et 13,30 %.

3.2. Tarification de certains services bancaires liés aux opérations avec l'étranger

Il s'agit pour l'essentiel de l'évaluation de l'ensemble des frais prélevés à l'occasion des opérations de transferts de fonds et de change manuel hors taxe et hors frais de correspondant prélevés au client.

3.2.1. Les transferts

Concernant les commissions prélevées à l'occasion des opérations de transfert, il apparaît que toutes les banques se conforment aux dispositions réglementaires excepté la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). En effet, cet établissement procède à un double prélèvement sous forme de commission dite « de transfert à 0,5 % » prescrite par la réglementation et une autre dite « BEAC » de l'ordre de 0,25 %.

Par ailleurs, dans la pratique et comme souvent relevé, lorsqu'il s'agit des transferts de faibles montants, les banques fixent généralement un montant forfaitaire minimum pour couvrir ce service. Cette disposition les conduit à outrepasser les exigences réglementaires. De plus, ce montant forfaitaire n'est pas uniforme sur chaque place et encore moins dans chaque pays. Il varie considérablement d'une banque à l'autre. Il s'élève par exemple à 1 500 FCFA à BCC contre 20 000 FCFA à BGFIBANK Congo.

Le tableau ci-après présente une évaluation du coût effectif (frais et commissions, hors taxes) des transferts aux conditions zone et hors zone en fonction des montants ci-après :

TABLEAU. 6 : Coût effectif des transferts suivant les tranches

Tranches de montants	Zone	Hors zone
10 000	243,32%	307,38%
50 000	48,66%	61,48%
100 000	24,33%	30,74%
500 000	4,87%	6,15%
10 000 000	0,46%	0,70%
50 000 000	0,32%	0,53%
1 000 000 000	0,29%	0,49%

Outre la commission de transfert réglementaire, il convient de relever que les banques prélèvent plusieurs autres frais liés notamment à la constitution du dossier, au virement SWIFT et éventuellement les frais du correspondant. Concernant par exemple les frais SWIFT, le montant moyen perçu à l'occasion de chaque virement s'établit à 17 295 FCFA pour un transfert dans la zone et à 21 217 FCFA pour un transfert hors zone. Ainsi, en moyenne, il apparaît que les commissions prélevées sur un transfert dans la zone s'élèvent à 0,29% et 0,49% pour les transferts hors zone.

Il ressort qu'en moyenne les commissions prélevées sur un transfert dans la zone s'élèvent à 0,29% pour les transferts et 0,49% pour les transferts hors zone. A ces commissions les banques prélèvent des frais supplémentaires relatifs à la transaction. Il s'agit des frais de dossier et des frais SWIFT. Il ressort qu'il est collecté en moyenne 17 295 FCFA par transfert zone, et 21217 FCFA par transfert hors zone.

Enfin, les coûts prélevés sur les opérations effectuées *via* les systèmes et moyens de paiement de la BEAC varient de 100 FCFA à 6 500 FCFA pour SYSTAC et de 3 000 FCFA à 50 000 FCFA pour SYGMA. Le coût relatif demeure faible par le canal de SYGMA. En revanche, le coût élevé de SYSTAC est de nature à limiter l'utilisation de cette plateforme pour le règlement des transactions de petits montants (comme le paiement des factures d'eau, électricité ou téléphone via la banque), contrairement aux objectifs visés par la BEAC.

Par ailleurs, comparé aux frais modiques effectivement supportés par les banques pour l'utilisation des réseaux SYSTAC et SYGMA¹, il s'agirait là, selon toute vraisemblance, d'un abus de marges de la part des banques dans le traitement des chèques et virements.

3.2.2. La vente des devises

Devise plus utilisée dans la zone, l'euro est vendu dans la zone au cours de 3,9% en moyenne. Force est cependant de constater que certaines banques violent la règle de

¹ Les frais SYSTAC se composent d'une partie fixe annuelle de 10 M et d'une partie variable dépendant du volume des transactions oscillant entre 25 FCFA et 225 FCFA selon le sort du chèque ou du virement concerné. Par contre, les frais SYGMA comprennent, outre des frais d'adhésion (10 M), des frais fixes annuels de 5,5 M et des frais variables compris entre 620 FCFA et 682 FCFA.

franchissement de 4% de commissions de change. La violation de cette règle est systématique en Guinée Equatoriale.

TABLEAU. 7 : Taux de vente de l'Euro dans la CEMAC

	Taux de vente Euro (%)
Cameroun	3,18
Centrafrique	3,63
Congo	4,05
Gabon	3,43
Guinée Equatoriale	7,50
Tchad	3,17
CEMAC	3,90

4. Recommandations

Au regard des constats relevés lors de cette enquête, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale pourrait prendre les dispositions suivantes :

- *exhorter les Autorités monétaires à prendre des mesures en vue d'assurer la mobilité bancaire et faciliter l'accès aux services financiers par le plus grand nombre. A cet égard, l'adoption, à l'instar du Cameroun, par les autres pays de la CEMAC d'un texte fixant le service bancaire minimum garanti pourrait s'avérer nécessaire ;*
- *examiner, sous la houlette du Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI), les modalités d'application des dates de valeur au regard de la modernisation des systèmes et moyens de paiement dans la CEMAC ;*
- *inviter les banques à appliquer une tarification « juste et raisonnable » sur les opérations transitant par la plate-forme SYSTAC et SYGMA ;*
- *accroître la lisibilité, la transparence et la comparabilité des tarifs bancaires par l'adoption, au plus tard le 31 décembre 2011, des dénominations communes et uniques de l'ensemble des tarifs bancaires sur la base d'une liste standard à proposer ainsi que de leurs modalités de publication et de présentation ; cette action devrait s'intégrer dans le cadre plus général de la protection des consommateurs à mettre en place au niveau de la CEMAC sous une forme à définir ;*
- *demander aux banques de mettre tout en œuvre pour que tous les éléments de coûts du crédit soient aisément identifiables pour la détermination fiable du TEG ;*
- *Attirer en particulier l'attention des banques sur la nécessité de clarifier le contenu des packages qu'elles offrent à la clientèle. A cet effet, les composantes*

des packages devraient être explicitement listées dans les plaquettes des conditions de banque et leur mise en place soumise à un contrat dûment signé par le titulaire du compte ;

- *inviter toutes les banques de la CEMAC à respecter scrupuleusement la tarification des opérations de change et de transferts ;*
- *appeler les Etats, à l'instar du Cameroun, à mettre en application effective le Règlement n°00/02/CEMAC/UMAC/ relatif au calcul du TEG.*

Annexes

1 Les crédits amortissables

TABLE 1 – Tarification par type de clients et termes - Cameroun

	2009				2010			
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
type de contrepartie								
particuliers	66951	12.3	23895	14.9	53515	11.8	26675	14.2
grandes entreprises	1258	7.7	233763	7.9	1359	7.6	269702	7.9
PME	575	6.7	353823	6.9	316	9.5	173107	10.2
terme du crédit								
Court terme	52369	8.0	18207	8.7	40388	8.1	21666	8.9
Moyen terme	16408	8.6	69204	8.9	14801	9.7	65754	10.2
Long terme	7	3.0	1190009	3.1	1	1.0	472579	1.2
Ensemble	68784	8.2	30492	8.7	55190	8.6	33498	9.3

TABLE 2 – Tarification par type de clients et termes - Centrafrique

	2009				2010			
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
type de contrepartie								
particuliers	6573	14.5	15713	24.6	10661	14.3	25481	18.0
grandes entreprises	21	8.6	4601476	9.3	17	8.0	6973088	9.5
PME	108	12.1	267885	13.0	171	9.8	414696	10.3
terme du crédit								
Court terme	6574	9.4	28919	12.4	7771	9.7	41556	11.4
Moyen terme	128	9.4	302584	9.5	3078	12.0	44890	12.8
Long terme	0				0			
Ensemble	6702	9.4	34146	10.8	10849	10.2	42502	11.7

TABLE 3 – Tarification par type de clients et termes - Congo

	2009				2010			
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
type de contrepartie								
particuliers	6591	12.9	22553	14.1	14482	12.3	31893	15.1
grandes entreprises	182	10.4	366781	10.4	99	9.1	602112	9.2
PME	149	10.1	225633	10.4	307	10.4	312627	11.0
terme du crédit								
Court terme	4423	10.2	20798	10.8	10862	9.6	27090	11.5
Moyen terme	2380	10.8	35649	10.9	3752	10.8	57281	11.1
Long terme	119	10.1	606585	10.8	274	9.6	395214	10.4
Ensemble	6922	10.7	35975	10.9	14888	10.2	41474	11.2

TABLE 4 – Tarification par type de clients et termes - Gabon

	2009				2010			
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
type de contrepartie								
particuliers	10056	14.6	250722	20.4	22767	14.2	216131	23.2
grandes entreprises	41	6.9	1613995	7.0	48	7.8	2161562	7.8
PME	684	10.5	402678	10.8	1040	10.9	372819	11.3
terme du crédit								
Court terme	3078	7.1	136369	7.7	14207	9.3	149789	13.7
Moyen terme	7601	10.5	313469	12.1	9548	10.9	335797	12.6
Long terme	102	8.1	592562	8.1	100	12.6	778896	12.9
Ensemble	10781	8.8	265547	9.8	23855	10.3	226876	13.0

TABLE 5 – Tarification par type de clients et termes - Guinée Equatoriale

	2009				2010			
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
type de contrepartie								
particuliers	2996	13.1	25553	13.4	2549	12.8	40068	13.5
grandes entreprises	93	11.3	997171	11.4	104	9.7	1760761	10.0
PME	248	11.9	2661	11.9	299	12.6	16187	12.6
terme du crédit								
Court terme	2435	12.2	20478	12.4	1664	11.8	27932	12.0
Moyen terme	878	11.8	136776	12.0	1264	11.1	192733	11.5
Long terme	24	9.0	0	9.0	24	7.3	0	7.3
Ensemble	3337	11.9	50930	12.1	2952	11.2	98270	11.5

TABLE 6 – Tarification par type de clients et termes - Tchad

	2009				2010			
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
type de contrepartie								
particuliers	5481	13.0	43018	14.9	11420	13.1	29301	16.1
grandes entreprises	45	10.3	3247181	10.8	52	9.3	1800245	9.8
PME	92	12.6	779677	14.0	87	11.7	971596	12.7
terme du crédit								
Court terme	3954	11.6	85747	13.3	8400	11.2	31565	13.3
Moyen terme	1630	11.5	70101	11.8	3153	10.6	78483	11.2
Long terme	34	5.8	9647	5.8	6	8.7	27333	8.7
Ensemble	5618	11.5	80747	12.6	11559	10.9	44361	12.2

TABLE 7 – Tarification par banque - 2009

	particuliers			grandes entreprises			PME					
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
banque												
BAC	136	11.0	1654	11.3	0				7	13.1	32143	13.6
BANGE	591	13.1	0	13.1	43	11.8	0	11.8	4	15.0	0	15.0
BCC	972	13.0	10673	13.2	22	13.7	39545	13.8	25	15.4	32700	15.5
BCH	0				6	10.0	7163231	10.7	111	10.3	262741	10.9
BCI	3658	13.1	439	13.2	15	7.8	0	7.8	21	11.7	0	11.7
BGD	3393	15.0	166710	19.7	0				3	12.6	36500	12.7
BGFI-Congo	132	11.5	108172	15.4	125	9.1	93823	9.2	2	12.2	400000	12.9
BGFI-Gabon	177	14.2	179661	15.6	16	6.8	3093750	6.8	24	9.2	1112500	9.3
BGFI GE	3	12.2	200000	12.7	7	12.4	471429	16.3	1	12.0	660000	14.0
BHG	22	12.0	296635	12.8	0				3	11.9	816250	12.1
BICEC	52912	12.5	16709	15.1	0				278	6.0	429444	6.1
BTIG	2772	14.0	465628	22.5	7	8.6	1340143	8.7	24	10.9	470518	11.0
BPMC	273	14.6	27985	16.6	5	8.7	254760	8.7	45	12.0	159196	12.2
BSIC-RCA	2065	14.4	6421	25.4	0				9	14.7	101333	15.9
BSIC-TCHAD	542	12.1	19383	15.6	0				14	12.7	725171	14.7
CA-SCB (ex-SCB)	491	12.3	65003	15.3	49	7.1	582067	7.1	6	9.0	397603	9.2
CBC	77	12.3	30889	13.6	42	9.3	1356920	9.6	44	9.9	1435911	10.4
CBCA	731	14.3	29962	21.2	8	8.1	8188073	9.3	17	11.3	445185	12.6
CBT	1610	13.6	17930	17.7	14	11.9	188321	12.0	3	14.2	216667	14.4
CCEI GE	237	14.2	0	14.2	5	11.5	0	11.5	243	11.9	0	11.9
Crédit du Congo	1161	14.8	61168	16.2	21	15.0	28571	15.0	3	15.0	100000	16.5
ECOBANK	1905	13.0	30202	15.7	916	8.7	92127	9.1	226	9.8	65517	10.9
Ecobank-Gab	1	3.0	50000	3.1	5	8.3	408556	8.3	0			
Ecobank Congo	460	11.3	60212	12.1	9	9.4	1061889	9.4	6	8.6	200833	8.7
ECOBANK ex-BIAT	468	12.1	61187	13.6	6	9.8	23758610	10.6	6	11.1	3800833	18.1
ECOBANK RCA	3504	14.7	17260	29.5	8	11.1	3731575	12.0	37	12.7	359126	14.9
FBG	23	13.3	121087	13.9	2	9.2	2250000	9.6	29	10.2	1400149	10.7
FBT	308	15.2	283728	19.9	1	7.0	0	7.0	27	14.1	797518	15.7
First Bank	144	11.3	52813	11.6	155	8.0	536540	8.2	0			
LCB	1180	9.9	28852	14.0	6	9.6	315000	9.6	6	8.8	358333	8.9
NFC	485	15.0	24577	15.6	0				13	9.7	74231	9.7
SGBC	10754	11.8	55916	14.5	96	6.3	427188	6.4	1	10.0	2500000	10.5
SGBE	2165	12.8	35084	14.8	38	9.6	2353604	10.2	0			
SGTB	1581	12.1	44283	13.9	2	10.2	32500	10.2	17	11.0	927791	11.4
UBA	47	11.2	59353	12.9	0				0			
UBA - GABON	0				0				0			
UBA -TCHAD	0				0				0			
UGB	3668	14.9	170047	19.8	11	7.5	68182	7.5	601	12.0	323256	12.6
Ensemble												
	98648	13.1	47496	15.8	1640	8.4	464935	8.5	1856	8.8	330723	9.0

TABLE 8 – Tarification par banque - 2010

	particuliers			grandes entreprises			PME					
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
banque												
BAC	461	9.8	24709	11.6	12	8.3	186042	8.4	12	6.8	43750	7.1
BANGE	437	12.7	0	12.7	43	9.9	0	9.9	6	15.0	0	15.0
BCC	1138	13.3	6944	13.6	13	13.8	36923	13.8	13	13.0	31154	13.1
BCH	0				3	8.3	7406667	8.9	263	9.9	325204	10.8
BCI	5477	13.0	13569	14.4	22	7.0	0	7.0	20	10.0	2443	10.0
BGD	3701	14.9	180897	20.4	0				7	12.2	178571	12.5
BGFI-Congo	112	10.7	148174	12.7	22	8.3	282686	8.4	4	11.5	187500	11.8
BGFI-Gabon	438	13.8	185479	15.2	9	8.0	3500000	8.0	32	10.4	970312	10.5
BGFI GE	157	11.9	145414	12.8	35	9.4	2114571	9.7	8	11.8	605000	13.0
BHG	74	12.8	252309	13.8	0				2	14.5	0	14.5
BICEC	33972	13.0	13829	15.9	0				37	12.6	430649	13.7
BICIG	12964	13.9	253917	28.9	12	7.2	2547571	7.3	33	9.9	428876	10.0
BPMC	485	14.2	25395	17.1	7	10.3	445400	10.4	51	11.1	192617	11.3
BSIC-RCA	2854	14.7	16788	18.6	0				20	14.4	634507	17.2
BSIC-TCHAD	881	13.0	29712	16.5	4	12.2	7943760	14.2	17	14.6	456035	19.1
CA-SCB (ex-SCB)	465	11.5	62771	14.5	42	7.9	658128	8.0	10	10.9	625774	11.6
CBC	171	12.2	19142	15.4	107	7.2	296422	7.4	43	10.5	355153	11.8
CBCA	746	14.3	33423	22.0	8	6.7	14390000	8.9	27	12.2	140900	12.7
CBT	1064	13.8	18211	18.1	24	12.6	244688	12.8	1	14.0	300000	16.5
CCEI GE	186	14.6	0	14.6	1	11.5	0	11.5	285	12.6	0	12.6
Crédit du Congo	1920	14.3	63462	15.7	11	15.0	72727	15.0	1	15.0	0	15.0
ECOBANK	2921	13.1	29544	15.7	806	7.6	142052	7.8	185	8.2	63542	8.9
Ecobank-Gab	184	11.9	42717	14.3	11	6.2	541402	6.3	3	13.7	157372	13.7
Ecobank Congo	528	10.8	62234	12.2	7	7.8	2147143	7.9	5	10.8	1379800	11.1
ECOBANK ex-BIAT	5284	12.1	22631	16.3	4	9.5	3591054	12.9	5	12.0	334800	12.2
ECOBANK RCA	6576	14.2	28359	17.5	2	12.0	152349	12.6	73	9.0	610892	9.5
FBG	63	10.7	91752	11.1	7	9.0	4675529	9.4	41	11.4	1162777	12.2
FBT	210	15.6	65356	17.9	2	6.2	4425000	6.3	29	11.9	2081807	13.4
First Bank	348	11.3	48418	11.6	243	8.7	389317	9.1	0			
LCB	6445	10.6	33554	16.7	34	8.6	451176	8.7	14	11.0	196429	11.6
NFC	494	15.0	24585	15.6	0				18	10.1	35417	10.1
SGBC	14064	10.6	53729	13.1	148	7.2	647534	7.3	11	10.2	392773	11.7
SGBGE	1769	13.1	44830	14.7	25	9.3	4364365	9.9	0			
SGTB	2630	14.2	52691	18.0	3	7.4	657000	7.4	21	10.3	652230	10.6
UBA	619	9.6	69380	10.6	1	8.2	0	8.2	0			
UBA - GABON	531	13.0	59558	14.1	3	6.5	1000000	6.6	1	13.0	312000	13.7
UBA -TCHAD	213	12.0	43591	13.1	2	8.5	15150000	9.2	1	12.0	328000	15.9
UGB	4812	15.0	169202	19.6	6	8.4	0	8.4	921	11.3	317938	12.0
Ensemble	115394	12.9	65155	17.4	1679	8.1	551020	8.3	2220	10.9	314726	11.3

TABLE 9 – Tarification par banque - 2009

	Court terme			Moyen terme			Long terme			
	N	Taux nominal	Frais	N	Taux nominal	Frais	N	Taux nominal	Frais	TEG
banque										
BAC	142	11.9	2817	1	11.0	50000	0			
BANGE	422	13.7	0	192	13.2	0	24	9.0	0	9.0
BCC	820	14.1	10447	199	12.4	17565	0			
BCH	0			0			117	10.1	616612	10.8
BCI	2190	11.8	734	1504	9.2	0	0			
BGD	880	15.0	86650	2516	14.9	193857	0			
BGFI-Congo	259	9.2	103500	0			0			
BGFI-Gabon	25	6.6	694000	189	8.6	479630	3	6.8	0	6.8
BGFI GE	10	12.4	396000	1	12.0	600000	0			
BHG	2	11.6	225310	19	12.0	345669	4	11.5	489093	11.8
BICEC	43985	8.1	12178	9204	8.4	50830	1	15.0	6000	15.3
BICIG	263	13.8	411696	2536	12.1	474066	4	13.5	221250	13.7
BPMC	300	10.0	37842	23	9.2	205426	0			
BSIC-RCA	2067	14.5	6726	7	13.6	38429	0			
BSIC-TCHAD	472	12.8	24212	84	12.3	109879	0			
CA-SCB (ex-SCB)	187	9.0	66226	359	7.2	140499	0			
CBC	131	10.2	193424	32	9.4	3037835	0			
CBCA	723	7.7	124555	33	9.2	149154	0			
CBT	1590	13.1	18970	37	11.7	53795	0			
CCEI GE	449	12.1	0	36	11.2	0	0			
Crédit du Congo	814	14.7	38150	371	15.0	110140	0			
ECOBANK	2556	8.9	55361	491	9.3	31013	0			
Ecobank-Gab	1	14.0	0	5	7.2	418556	0			
Ecobank Congo	36	9.5	67569	439	9.5	82066	0			
ECOBANK ex-BIAT	66	10.1	2483343	414	9.9	72685	0			
ECOBANK RCA	3484	12.7	21471	65	11.7	443306	0			
FBG	23	12.7	403913	31	9.9	1245139	0			
FBT	285	12.1	331727	51	13.7	281945	0			
First Bank	140	9.0	304584	153	8.0	260150	6	3.0	1387344	3.1
LCB	1124	9.0	26770	66	9.7	120530	2	4.8	20000	4.8
NFC	2	15.0	20000	496	11.5	25897	0			
SGBE	5180	6.5	37228	5671	9.8	79701	0			
SGEGE	1554	12.7	29539	649	10.4	184114	0			
SGTB	721	11.3	42225	845	11.8	65180	34	5.8	9647	5.8
UBA	46	11.2	58470	1	12.0	100000	0			
UBA - GABON	0			0			0			
UBA -TCHAD	0			0			0			
UGB	1884	14.4	109536	2305	11.0	240692	91	13.0	632967	13.3
Ensemble										
	72833	8.6	28068	29025	9.9	133544	286	8.3	493997	8.5

TABLE 10 – Tarification par banque - 2010

	Court terme			Moyen terme			Long terme					
	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG	N	Taux nominal	Frais	TEG
banque												
BAC	440	8.6	26664	9.2	45	8.2	53689	8.4	0			
BANGE	305	13.5	0	13.5	157	12.4	0	12.4	24	7.3	0	7.3
BCC	1075	13.7	7187	14.0	89	12.7	11933	12.8	0			
BCH	0				0				266	9.5	405070	10.3
BCI	3513	8.4	12748	9.3	2006	10.8	14748	11.0	0			
BGD	1455	14.9	98768	22.7	2253	14.9	233929	19.6	0			
BGFI-Congo	138	8.8	170758	9.3	0				0			
BGFI-Gabon	44	8.1	586364	8.1	434	9.7	267258	9.9	1	10.5	2000000	10.7
BGFI GE	41	7.2	395610	7.5	159	11.0	537484	11.4	0			
BHG	12	13.8	79840	18.6	60	13.4	263586	14.1	4	11.5	474401	11.8
BICEC	29496	13.6	10654	18.0	4513	12.2	37996	13.0	0			
BICIG	9925	13.7	169635	35.5	3084	10.7	535950	14.7	0			
BPMC	517	11.3	38577	11.7	26	10.4	204360	10.5	0			
BSIC-RCA	2256	14.6	15608	19.7	618	14.8	41086	16.6	0			
BSIC-TCHAD	690	12.5	77763	15.4	212	13.2	56826	14.4	0			
CA-SCB (ex-SCB)	194	10.6	89676	12.2	323	8.0	141457	8.2	0			
CBC	306	7.5	145799	7.8	15	8.8	376497	9.0	0			
CBCA	769	7.6	185467	10.0	12	13.0	102846	13.2	0			
CBT	1057	12.3	22861	14.0	32	13.5	43281	13.5	0			
CCEI GE	432	12.8	0	12.8	40	11.9	0	11.9	0			
Crédit du Congo	1027	14.2	38977	16.4	902	14.7	91593	15.1	3	15.0	0	15.0
COBANK	2940	7.8	62985	8.2	972	9.0	28158	9.2	0			
Ecobank-Gab	174	6.0	41437	6.3	24	7.6	294897	7.6	0			
Ecobank Congo	166	11.8	63319	16.7	374	8.9	118389	9.1	0			
COBANK ex-BIAT	4472	11.5	18625	18.1	821	12.0	63737	12.9	0			
COBANK RCA	4229	10.0	29594	11.5	2422	12.4	43862	13.6	0			
FBG	33	13.1	337924	14.4	78	9.8	961941	10.2	0			
FBT	179	8.5	152416	9.3	62	10.6	897818	11.6	0			
First Bank	390	8.0	126887	8.7	201	9.9	308296	10.0	0			
LCB	6018	11.1	29140	16.4	470	8.4	124340	8.6	5	12.6	108000	12.8
NFC	13	11.3	25000	11.4	499	11.1	24965	11.3	0			
SGBC	6406	7.0	37717	8.1	7816	9.6	78519	10.5	1	1.0	472579	1.2
SGBGE	886	14.0	34152	17.6	908	10.2	174180	10.8	0			
SGTB	843	13.6	43054	22.8	1805	9.4	65255	10.0	6	8.7	27333	8.7
UBA	203	8.7	51520	9.3	417	9.4	77908	10.0	0			
UBA - GABON	172	7.3	44884	7.7	363	12.3	74978	13.1	0			
UBA -TCHAD	84	8.7	389619	9.4	132	11.7	54431	12.6	0			
UGB	2392	14.5	103629	26.1	3252	12.0	241436	13.3	95	12.7	778863	13.0
Ensemble	83292	8.9	47206	10.6	35596	10.5	141128	11.4	405	10.1	461271	10.6

TABLE 11 – Encours des crédits amortissables par type de clients et termes - Cameroun

	2009		2010	
	N	crédits mis en place	N	crédits mis en place
type de contrepartie				
particuliers	66956	84478008525	53516	74936597330
grandes entreprises	1258	341480887120	1359	279430285773
PME	579	141641690271	316	19505970296
terme du crédit				
Court terme	52375	339935540963	40389	259691861364
Moyen terme	16411	225286301567	14801	114140942997
Long terme	7	2378743386	1	40049038
Ensemble	68793	567600585916	55191	373872853399

TABLE 12 – Encours des crédits amortissables par type de clients et termes - Centrafrique

	2009		2010	
	N	crédits mis en place	N	crédits mis en place
type de contrepartie				
particuliers	6573	3090466390	10661	10569575723
grandes entreprises	21	38118352374	17	15535660066
PME	108	5608547393	171	22481771803
terme du crédit				
Court terme	6574	20646620058	7771	36595896181
Moyen terme	128	26170746099	3078	11991111411
Long terme	0		0	
Ensemble	6702	46817366157	10849	48587007592

TABLE 13 – Encours des crédits amortissables par type de clients et termes - Congo

	2009		2010	
	N	crédits mis en place	N	crédits mis en place
type de contrepartie				
particuliers	6591	17457601397	14482	28075688089
grandes entreprises	182	115418178185	99	55223917842
PME	149	8266640546	307	11361968530
terme du crédit				
Court terme	4423	32866184432	10862	36894208000
Moyen terme	2380	100711747091	3752	49271226407
Long terme	119	7564488605	274	8496140054
Ensemble	6922	141142420128	14888	94661574461

TABLE 14 – Encours des crédits amortissables par type de clients et termes - Gabon

	2009		2010	
	N	crédits mis en place	N	crédits mis en place
type de contrepartie				
particuliers	10056	37466209580	22767	63609540510
grandes entreprises	41	154676512088	48	107442541705
PME	684	40294402432	1040	53576204647
terme du crédit				
Court terme	3078	104088787544	14207	84735634747
Moyen terme	7601	109026765388	9548	134943659115
Long terme	102	19321571168	100	4948993000
Ensemble	10781	232437124100	23855	224628286862

TABLE 15 – Encours des crédits amortissables par type de clients et termes - Guinée Equatoriale

	2009		2010	
	N	crédits mis en place	N	crédits mis en place
type de contrepartie				
particuliers	2998	30901033273	2549	14112455243
grandes entreprises	93	56345672125	104	37316110055
PME	248	40334098001	299	26138498252
terme du crédit				
Court terme	2436	58646376141	1664	31004227492
Moyen terme	879	64521068708	1264	43682609266
Long terme	24	4413358550	24	2880226792
Ensemble	3339	127580803399	2952	77567063550

TABLE 16 – Encours des crédits amortissables par type de clients et termes - Tchad

	2009		2010	
	N	crédits mis en place	N	crédits mis en place
type de contrepartie				
particuliers	5481	17970463880	11420	15834347361
grandes entreprises	45	29040267378	52	27239784095
PME	92	8320544307	87	8225657443
terme du crédit				
Court terme	3954	32035737171	8400	24265910104
Moyen terme	1630	22905497814	3153	26960715796
Long terme	34	390040580	6	73162999
Ensemble	5618	55331275565	11559	51299788899

2 Les autres crédits

TABLE 17 – Tarification des autres crédits par banque en 2010

	Cautions			Découvert			Escompte		
	Taux	frais	Plancher	Taux	frais	Plancher	Taux	frais	Plancher
BICEC	2,0%	20500	29500	16,5%	12350		14,0%	0,3%	25000
CA-SCB (ex-SCB)	2,0%	18000	15000	15,0%	25000		15,0%	14500	
SGBC	2,0%			15,0%	55000		15,0%	55000	
SCBC									
First Bank	2,0%			15,0%	0,5%	50000	15,0%	0,2%	50000
CBC	2,0%	0,5%	25000	15,0%	0,5%	25000	15,0%	18500	
UBC	2,0%	30000	30000	15,0%	2,0%	30000	15,0%	2,0%	30000
NFC	2,0%	10000	10000	16,3%	20000		16,3%	25000	
ECOBANK	2,0%	0,001	50000	15,0%	0,3%	50000	15,0%	0,5%	50000
UBA	0,5%	25000	25000	15,0%			15,0%		
BAC	2,0%	25000		15,0%	7500		15,0%		
ECOBANK RCA	6,0%		50000		3,3%	20000		0,5%	50000
CBCA	3,0%	10000		15,0%			15,0%	13500	
BPMC	4,0%			15,0%			15,0%		4000
BSIC-RCA	4,0%	10000		15,0%	2,7%	15000	15,0%		
BGFI-Congo									
Crédit du Congo									
LCB					30000				
BCI	3,5%			15,0%			15,0%		
Ecobank Congo	2,0%	100000		13,0%			13,0%		
BCH	4,6%	350000		14,0%			12,0%		
BICIG	3,0%			13,3%	25000		15,0%		
UGB									
BGFI-Gabon	2,0%			15,0%			15,0%		
BGD				15,0%	1,5%				
FBG	4,0%	50000		15,0%					
BHG				15,0%	3,0%	15000	14,0%		
Ecobank-Gab			15,0%			15,0%	10000		
UBA - GABON			15,0%			15,0%			
CCEI GE	1,0%	1,0%	25000	15,0%					
SGBGE	2,0%	50000		14,8%					
BGFI GE	2,0%	100000		15,0%			15,0%		
BANGE	3,0%			15,0%			15,0%		
ECOBANK ex-BIAT	5,0%			15,0%			15,0%	1,0%	15000
SGTB									
CBT	2,0%	12500		15,0%	0,5%	15000	15,2%	12500	
BCC									
FBT	4,0%	0,25%	50000	15,0%			15,0%	1,0%	150000
BAC (ex-BAST)	6,0%	50000		17,5%			17,2%	8000	5000
BSIC-TCHAD	4,0%	25000		15,0%	50000		17,0%	10000	
UBA -TCHAD	3,0%	12500		15,0%	15000				

3 Services connexes

TABLE 18: Tarification des services bancaires par établissement de crédit

	service	taux	frais	plancher
First Bank	Vente de devises	2,50%	0	0
	Transfert zone	0,50%	20000	5000
	Transfert hors zone	0,50%	20000	5000
	Virement Systac	0,00%	2000	0
	Virement Sygma normé (-100M)	0,00%	20000	0
	Virement Sygma normé (+100M)	0,00%	30000	0
BICEC	Vente de devises	4,25%	0	6250
	Transfert zone	0,50%	15250	7000
	Transfert hors zone	0,50%	15250	7000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
CITI-C	Vente de devises	4,00%		5000
	Transfert zone	0,25%	10000	
	Transfert hors zone	1,00%	15000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
CBC	Vente de devises			
	Transfert zone	0,30%	20000	3000
	Transfert hors zone	0,60%	20000	3000
	Virement Systac		2000	
	Virement Sygma normé (-100M)		3000	
	Virement Sygma normé (+100M)		3000	
CA-SCB (ex-SCB)	Vente de devises	3,00%		5000
	Transfert zone	0,10%	25000	
	Transfert hors zone	0,50%	30000	

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
ECOBANK	Vente de devises	2,50%		
	Transfert zone	0,25%	30000	
	Transfert hors zone	0,50%	30000	
	Virement Systac		100	
	Virement Sygma normé (-100M)		25000	
	Virement Sygma normé (+100M)		25000	
NFC	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac	2,00%	(2000
	Virement Sygma normé (-100M)		5000	
	Virement Sygma normé (+100M)		5000	
SGBC	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
SCBC	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
UBC	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)		10000	

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Virement Sygma normé (+100M)		10000	
BAC	Vente de devises	3,00%		
	Transfert zone	0,25%	10000	10000
	Transfert hors zone	0,50%	20000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
UBA	Vente de devises	3,00%		
	Transfert zone	0,25%		5000
	Transfert hors zone	0,10%	15000	20000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)		10000	
	Virement Sygma normé (+100M)		10000	
ECOBANK RCA	Vente de devises	3,00%		
	Transfert zone	0,25%	12000	10000
	Transfert hors zone	0,50%	12000	10000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BPMC	Vente de devises	5,00%		
	Transfert zone	0,20%	12000	
	Transfert hors zone	0,50%	12000	2313
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
CBCA	Vente de devises	3,50%		
	Transfert zone	0,25%	11500	10000
	Transfert hors zone	0,50%	16500	10000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BSIC-RCA	Vente de devises	3,00%		

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Transfert zone	0,25%	15000	10000
	Transfert hors zone	0,40%	20000	20000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BGFI-Congo	Vente de devises	2,50%		
	Transfert zone			
	Transfert hors zone	0,25%	10000	10000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)		5000	
	Virement Sygma normé (+100M)		8000	
BCI	Vente de devises	5,00%		6400
	Transfert zone	0,25%	19600	4100
	Transfert hors zone	0,75%	25120	7100
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
Crédit du Congo	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
LCB	Vente de dévisse	4,50%		
	Transfert zone	0,00%	15000	
	Transfert hors zone	0,75%	30000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)		15000	
	Virement Sygma normé (+100M)		15000	
Ecobank Congo	Vente de devises	4,00%		
	Transfert zone	0,25%	20000	
	Transfert hors zone	0,50%	30000	

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BCH	Vente de devise	4,25%		
	Transfert zone			
	Transfert hors zone	0,50%	30000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BGFI GE	Vente de devises	5,50%		
	Transfert zone			
	Transfert hors zone	0,25%	40000	10000
	Virement Systac	0,50%	30000	
	Virement Sygma normé (-100M)		14500	
	Virement Sygma normé (+100M)		14500	
CCEI GE	Vente de devises	10,00%		
	Transfert zone	0,25%	21000	5000
	Transfert hors zone	0,50%	22000	5000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
SGBGE	Vente de devises	7,00%		
	Transfert zone	1,00%	30000	
	Transfert hors zone	0,50%	30000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BANGE	Vente de devises			
	Transfert zone	0,25%	20000	
	Transfert hors zone	0,50%	20000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Virement Sygma normé (+100M)			
BGD	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BICIG	Vente de devises	4,00%		
	Transfert zone	0,25%	25000	1000
	Transfert hors zone	0,50%	25000	1000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BGFI-Gabon	Vente de devises	2,50%		
	Transfert zone	0,25%	10000	10000
	Transfert hors zone	0,25%	10000	10000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BHG	Vente de devises	4,00%		
	Transfert zone	0,25%	10000	
	Transfert hors zone	0,50%	22000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
CITI-G	Vente de devises			
	Transfert zone	0,25%		1100
	Transfert hors zone	0,25%		20000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
FBG	Vente de devises	4,00%		

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Transfert zone	0,25%	20000	10000
	Transfert hors zone	0,50%	20000	10000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
UBA - GABON	Vente de devises	3,50%		
	Transfert zone	0,25%	20000	15000
	Transfert hors zone	0,50%	20000	15000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
Ecobank-Gab	Vente de devises	3,00%		2500
	Transfert zone	0,25%	10000	2500
	Transfert hors zone	0,50%	20000	5000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
UGB	Vente de devises	3,00%	5000	18000
	Transfert zone	0,25%	12500	
	Transfert hors zone	0,45%	12500	
	Virement Systac		6500	
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BAC (ex-BAST)	Vente de devises			
	Transfert zone	0,35%	8000	
	Transfert hors zone	0,60%	20000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BCC	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
ECOBANK ex-BIAT	Vente de devises	3,50%		
	Transfert zone	0,35%	16500	5000
	Transfert hors zone	0,40%	16500	5000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			
BSIC-TCHAD	Vente de devises	2,00%		
	Transfert zone	0,25%	15000	
	Transfert hors zone	0,50%	20000	
	Virement Systac	0,20%		
	Virement Sygma normé (-100M)		50000	
	Virement Sygma normé (+100M)		50000	
CBT	Vente de devises			
	Transfert zone	0,35%	25000	5000
	Transfert hors zone	0,60%	25000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)	1,00%		5000
	Virement Sygma normé (+100M)	1,00%		5000
FBT	Vente de devises	4,00%		10000
	Transfert zone	0,25%	30500	15000
	Transfert hors zone	0,50%	30500	15000
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)		5000	
	Virement Sygma normé (+100M)		5000	
SGTB	Vente de devises			
	Transfert zone			
	Transfert hors zone			
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			

suite sur la prochaine page

	service	taux	frais	plancher
	Virement Sygma normé (+100M)			
UBA -TCHAD	Vente de devises			
	Transfert zone	0,25%	10000	
	Transfert hors zone	0,50%	17000	
	Virement Systac			
	Virement Sygma normé (-100M)			
	Virement Sygma normé (+100M)			